

André LEROY **infos**



50 ans d'histoire

1964, c'est l'année de création du groupe "auto-école ALPA. En 50 ans, plus de 22700 permis sont à l'actif de l'entreprise familiale, engagée dans la défense de valeurs assurant *« une formation de qualité, une garantie financière, plus de places d'examens, des règlements facilités, le respect de l'environnement ».*



Charte de Qualité

Signataire de la Charte de Qualité des Auto-écoles, l'établissement s'engage dans un partenariat avec l'Etat afin d'appliquer le **Programme National de Formation (PNF)**.

A la pointe de l'innovation

Priorité de l'établissement, la formation bénéficie du meilleur de l'innovation. Les diapositives des années 80 ont laissé place au lecteur de DVD dans les années 90, désormais au système **Easytest** est le plus performant.

Lors de l'inscription, l'élève dispose d'une **carte à puce** personnalisée. Son rôle : assurer une connexion **wifi** avec la banque de données accessible dans les deux salles de code, afin de suivre ses résultats en temps réel. Depuis 2010, cette **carte à puce** permet d'accéder au serveur de l'auto-école **7 jours sur 7, et 24 heures sur 24**.

De quoi s'exercer en toute autonomie, pendant les heures de fermeture du bureau.

Des enseignants au top

Constituée de 3 enseignant(e)s, l'équipe en place se met à votre disposition afin de valider les cours du lundi au samedi, dans un esprit dynamique et constructif. Chaque enseignant est diplômé (le BEPECASER) **des meilleurs écoles de France**.

Des places chaque mois

Se préparer au permis c'est bien. Pouvoir s'y présenter est encore mieux. Pour les places d'examens, du Code et de la Conduite, **l'auto-école André Leroy** a acquis des droits au fur et à mesure de son expérience. Une progression très appréciable, puisqu'à ses débuts, une auto-école ne bénéficie que de quatre places... Aujourd'hui, **l'auto-école André Leroy** dispose de nombreuses places à votre disposition !

Garantie financière

L'établissement offre à chaque élève inscrit, une **garantie financière**. Celle-ci assure le remboursement des sommes avancées, si l'auto-école ne pouvait mener la formation attendue, jusqu'à son terme.

Aides au financement

L'auto-école **André Leroy** et l'Etat assurent des facilités de paiement, avec notamment :

- Le permis à 1 euro par jour
- Le règlement en plusieurs fois sans frais.

Action verte

Historiquement impliquée dans des actions sociale et environnementale, **l'auto-école André Leroy** a développé une véritable démarche de responsabilité (hygiène, sécurité, environnement, fourniture) intégrée par tous ses enseignants.

- Nettoyage des locaux et des véhicules, avec des produits éco-labélisés.
- Contrôles réguliers des véhicules.
- Economie d'énergie.
- Réduction et valorisation des déchets.
- Fournitures provenant à 86% des filières courtes.

Mécénat

L'établissement s'engage dans divers projets :

- L'association « Angers Du Cœur »
- Dons d'équipement.
- Achat de fournitures dans ESAT.